



## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU LUNDI 18 JUI 2018 DITE « RENDEZ VOUS SALARIAL FONCTION PUBLIQUE »

Ouverture de la réunion par Monsieur Olivier DUSSOPT, secrétaire d'État chargé de la Fonction Publique qui rappelle que les engagements pris au rendez vous salarial d'octobre 2018 seront respectés.

### **1. Intervention préalable du secrétaire d'Etat :**

Il confirme la volonté du gouvernement de conduire au travers de la refondation du contrat social avec les agents publics à l'individualisation de la rémunération et de lancer le chantier de l'intéressement collectif et le mérite pour mieux valoriser l'engagement des agents de la Fonction Publique !!

Il aborde un volet plus particulier concernant le versant Fonction Publique Hospitalière en indiquant qu'un « chantier » sera prochainement ouvert par la Ministre de la Santé et la Direction générale de l'offre de soins sur les parties suivantes :

- Dossier des Pratiques avancées !!
- Meilleure reconnaissance de l'évolution des métiers.

### **2. Intervention des employeurs territoriaux :**

Ils souhaitent une stabilisation salariale, le protocole PPCR et le RIFSEEP leur ayant coûté très cher, sans aucune compensation des pouvoirs publics !!!!

Ils souhaitent également une évaluation du mécanisme de compensation de la dotation globale de fonctionnement.

### **3. Intervention de la Fédération Hospitalière de France :**

Celle-ci a indiqué la volonté du Pacte social dans la FPH, réaffirmé les difficultés budgétaires dans les établissements publics de santé avec un déficit estimé à un milliard d'euros pour l'année 2017 sur le budget des hôpitaux. Le protocole PPCR a coûté 1,7 milliards d'euros dans la FPH.

La FHF demande un redéploiement budgétaire concernant les régimes indemnitaires pour tenir compte des évolutions professionnelles et indique que les hôpitaux sont la variable d'ajustement budgétaire de l'Assurance maladie !!

Elle demande une grande conférence nationale de consensus !!

### **4. Tour de table des organisations syndicales :**

**Pour Force Ouvrière, nous réaffirmons :**

- **que nous exigeons une augmentation immédiate de 16 % de la valeur du point d'indice ;**

- que nous dénonçons la volonté du gouvernement de vouloir mettre en place l'individualisation de la rémunération.
- Nous rappelons notre opposition à PPCR et que nous souhaitons une négociation salariale dans un cadre collectif et non individuel, et une véritable amélioration des carrières.

#### **5. Annonce des mesures par le Secrétaire d'Etat :**

- Il réaffirme le gel du point d'indice pour 2018 et 2019.
- Le calendrier PPCR sera respecté y compris pour la filière médico-sociale dont les mesures ont été décalées d'un an.
- Dossier égalité professionnelle très important pour le gouvernement qui souhaite le renouvellement de l'accord. Il souligne que d'autres concertations inscrites à l'agenda social sont en cours et feront l'objet de mesures ayant un impact sur le pouvoir d'achat des agents publics comme celle relative à l'égalité professionnelle, précisant que la loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel intègre une obligation de résultats en matière d'égalité salariale.
- Il indique qu'un élément correctif sera mis en place pour 2019 concernant la compensation de la CSG. Un ajustement technique pour corriger l'effet négatif du transfert primes-point.
- Il annonce une évolution des frais de missions des agents publics :

##### **Taux de nuitée suivant les zones géographiques :**

- 70 euros pour toutes les communes de France ;
- 90 euros pour les grandes villes de plus de 200 000 habitants et la métropole du Grand Paris ;
- 110 euros PARIS intra-muros ;
- 120 euros pour les agents en situation de handicap.

**Indemnité kilométrique :** Elle sera revalorisée de 17 %.

- Il annonce la reconduction de la GIPA pour 2018 avec une éventuelle mise en paiement au second trimestre 2018
- Il veut donner un nouveau souffle au Compte Epargne Temps, en indiquant une augmentation de 10 euros de la valeur jour/CET et descendre le plafond de 20 à 15 jours pour déclencher la monétisation pour la FPE et la FPT.
- Pour la FPH les décisions devront s'inscrire dans un chantier spécifique sur les points suivants :
  - Attractivité des métiers et principalement pour deux corps (les infirmiers et les aides-soignants) ceci dans le cadre de la réforme du financement de l'hôpital qui doit être annoncée prochainement par le Président de la République et la Ministre des Solidarités et de la Santé.
  - Revoir le compte épargne temps sans faire d'annonces en renvoyant celle-ci à la DGOS.

Le chantier FPH doit être conclu avant la fin septembre. Il conclut son intervention par une annonce complémentaire de l'ouverture des « chantiers » : logement intermédiaire des agents publics.

Il conclut la réunion en annonçant un nouveau rendez-vous salarial en Octobre 2018, où toutes les annonces devraient faire l'objet d'un affichage budgétaire pour être inscrites au projet de budget 2019 !

**FO Fonction Publique** constate une fois de plus que les politiques d'austérité se poursuivent pour satisfaire les exigences européennes en matière de déficit public (3 %). Le dogme budgétaire l'emporte à nouveau et ce gouvernement souhaite clairement mettre fin aux augmentations générales de salaires baissant, par voie de conséquence, les futures pensions.

Ce ne sont pas les quelques mesures parcellaires (frais de missions et CET) qui pourraient nous satisfaire, même si la revalorisation annoncée des nuitées et indemnités kilométriques (hors vélo) est une de nos fortes revendications.

Par ailleurs, c'est à la lecture du communiqué de presse du ministère que nous avons appris la revalorisation des indemnités kilométriques, le ministre ayant oublié de le préciser.

En pleine discussion sur l'évolution de la politique salariale dans le cadre du Chantier 3 - Rémunération de la Concertation « *refonder le contrat social avec les agents publics* », ce nouveau gel du point d'indice ne fait que confirmer le peu de cas que ce gouvernement fait des fonctionnaires et agents publics.

**Pour FO Fonction Publique, la lutte continue !**

**Le pouvoir d'achat est un élément essentiel pour assurer un train de vie digne aux agents publics, nous ne lâcherons rien !**

Fait à Paris, le 18 juin 2018.